



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CHRS

Question écrite n° 54741

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Aubert attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de plus en plus difficile à gérer que rencontrent les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, confrontés à l'augmentation du nombre des familles demandeuses d'asile à la recherche d'un hébergement d'urgence. L'ampleur que prend aujourd'hui le phénomène devient préoccupante, et est due aux problèmes suivantes : la procédure d'examen des demandes par l'OFPRA, complètement embouteillée, peut représenter une attente de plus de deux ans ; les centres d'accueil des demandeurs d'asile, eux-même saturés, présentent des délais d'attente de plus d'un an. Les CHRS se trouvent donc contraints d'accueillir des populations en grande détresse et d'accompagner une situation d'attente, dont les délais augmentent. Cette situation est aujourd'hui peu respectueuse de la dignité des personnes. Elle lui demande en conséquence quelles mesures il envisage pour remédier à ces problèmes croissants.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Aubert](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54741

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6809